

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles où se fait l'office public le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous nos signatures le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing du secrétaire de l'Archevêché, ce 22 décembre 1896.

† L.-N. *Arch. de Cyrène, Administrateur du diocèse de Québec.*

† L.-F., *Evêque des Trois-Rivières.*

† ELPHÈGE *Evêque de Nicolet.*

† ANDRÉ-ALBERT, *Evêque de Rimouski.*

† M.-T., *Evêque de Chicoutimi.*

Par mandement de Nos Seigneurs.

B.-PH. GARNEAU, Ptre.

Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

“Abbé” vs “Révérend.”

Quelques remarques sur les “observations” publiées par ORNIS, dans *L'Oiseau-Mouche* du 19 décembre 1896.

1° Oui, ma lettre à la *Semaine Religieuse*, en date du 19 septembre, ne renfermait guère qu'une citation de Mgr Barbier de Montault. Précisément parce que l'entrefilet du numéro précédent de la même Revue, auquel je voulais répondre, n'était aussi qu'une citation du *Dictionnaire de nos fautes*. C'était là toute mon intention: au Dictionnaire qui proscriit absolument le terme *révérend* appliqué aux prêtres séculiers, pour imposer celui d'*abbé*, opposer un écrivain français, un auteur ecclésiastique, certes non méprisable, traitant la question *exprofesso*, dans un chapitre sur l'étiquette ecclésiastique et dénonçant, de son côté, l'*abus* que l'on fait, selon lui, en France même, du titre d'*abbé*. Par là je voulais montrer qu'on peut faire des objections sérieuses à l'innovation proposée, d'adopter ici, au Canada, l'appellation d'*abbé*, à l'exclusion du qualificatif *révérend*.

2° ORNIS ne rend pas du tout justice à Mgr Barbier de M. en ne citant qu'une partie du N° 12 de cet auteur. S'il avait reproduit le paragraphe en entier, ses lecteurs auraient pu voir que la comparaison “comme les païens,” qui l'offusque tant et qui paraît en effet bien forte, à première vue, n'était qu'une déduction faite par l'auteur, des propres paroles de Pie IX, qu'il venait de rapporter, et qu'ORNIS a omises: “Vous n'êtes pas donc pas baptisés etc.”